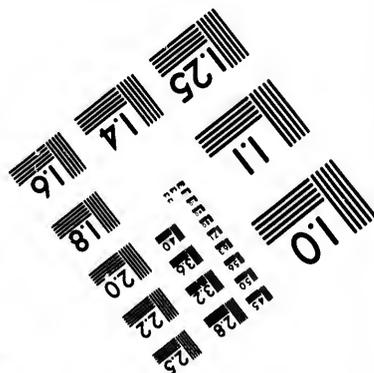
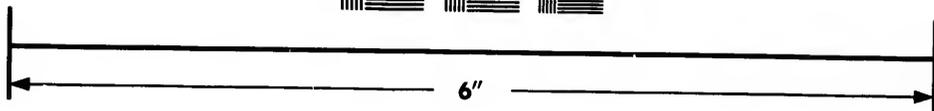
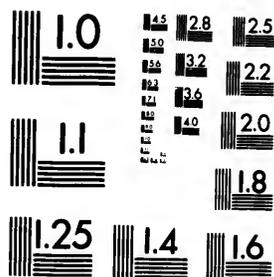


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The c  
to th

The i  
poss  
of th  
filmi

Origi  
begin  
the l  
sion,  
other  
first  
sion,  
or ill

The M  
shall  
TINU  
whic

Maps  
differ  
entire  
begin  
right  
requ:  
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

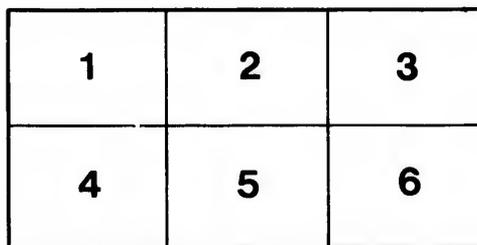
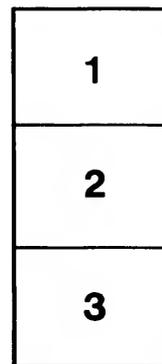
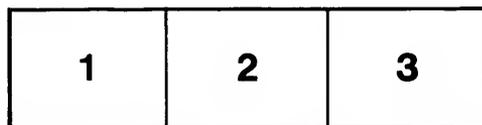
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire  
détails  
ues du  
t modifier  
ger une  
e filmage

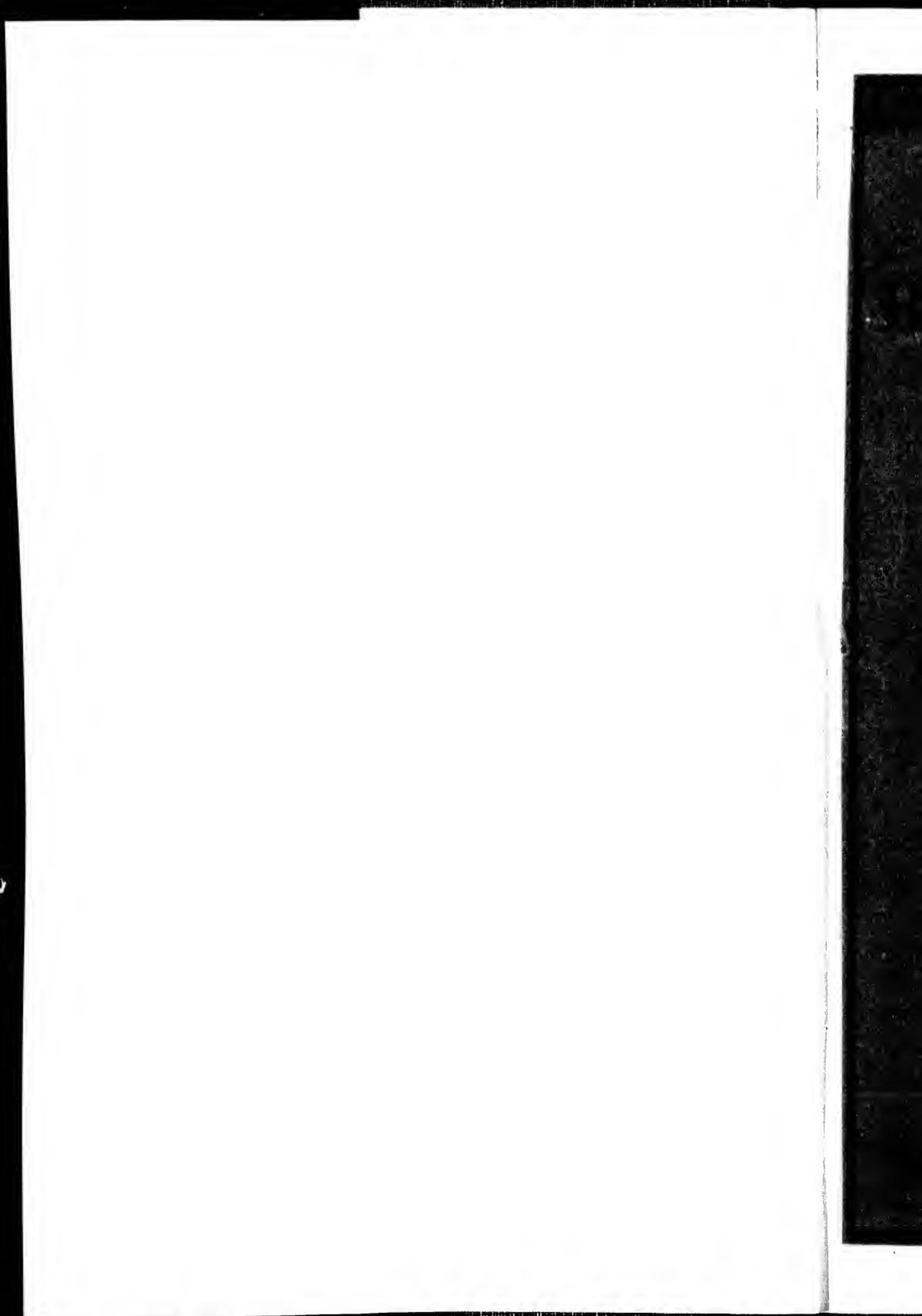
ées

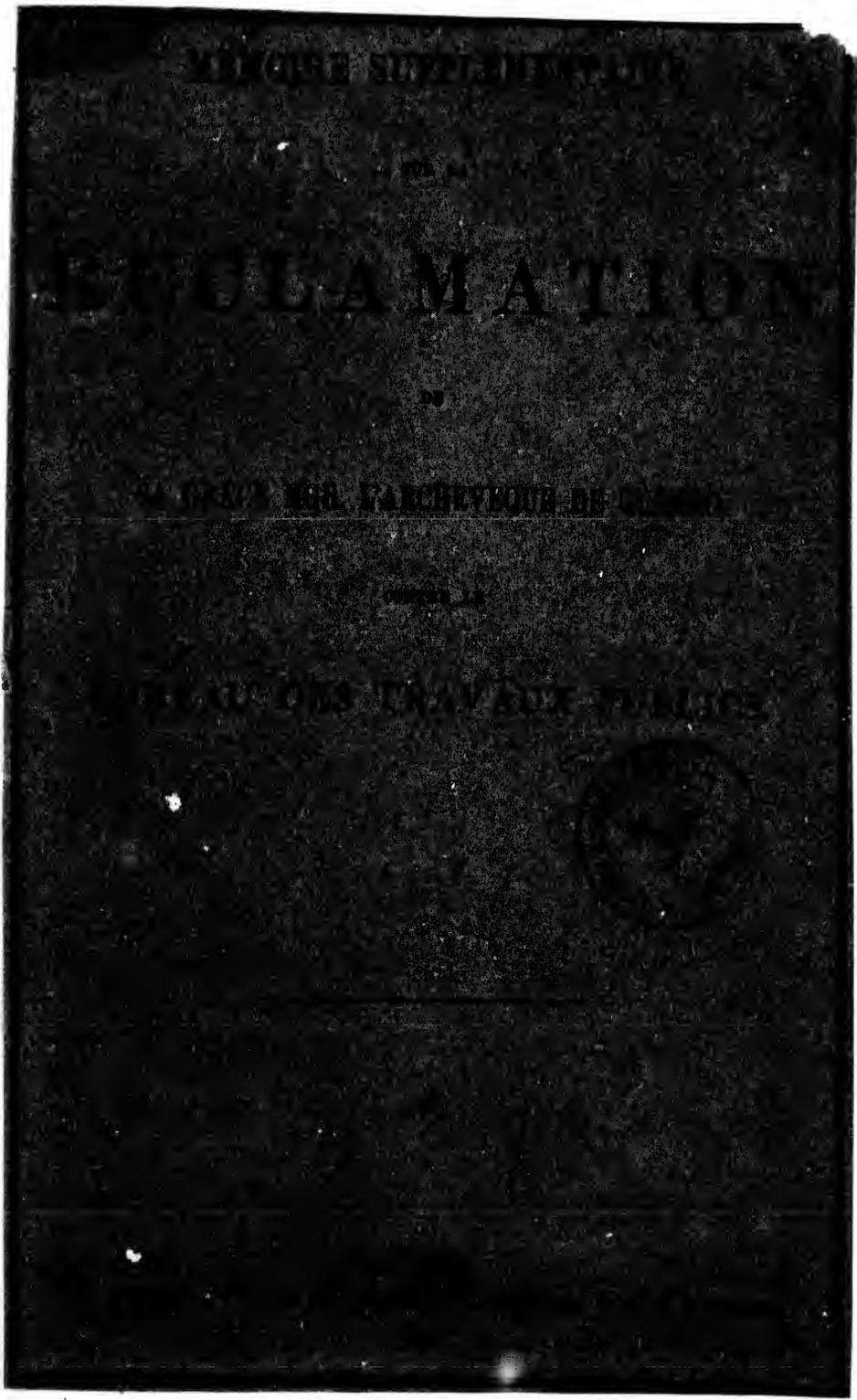
re

y errata  
ed to

nt  
ne pelure,  
çon à





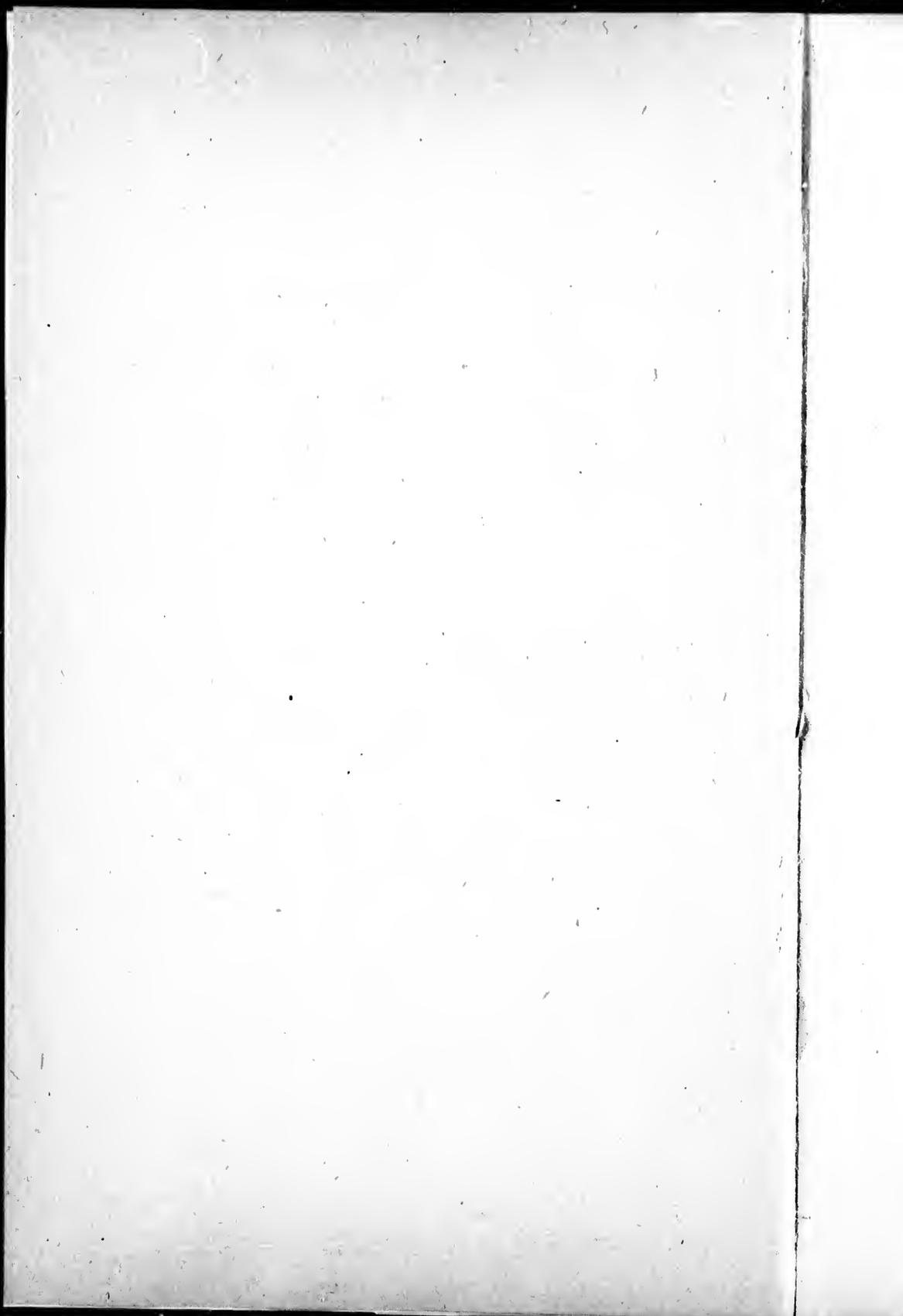


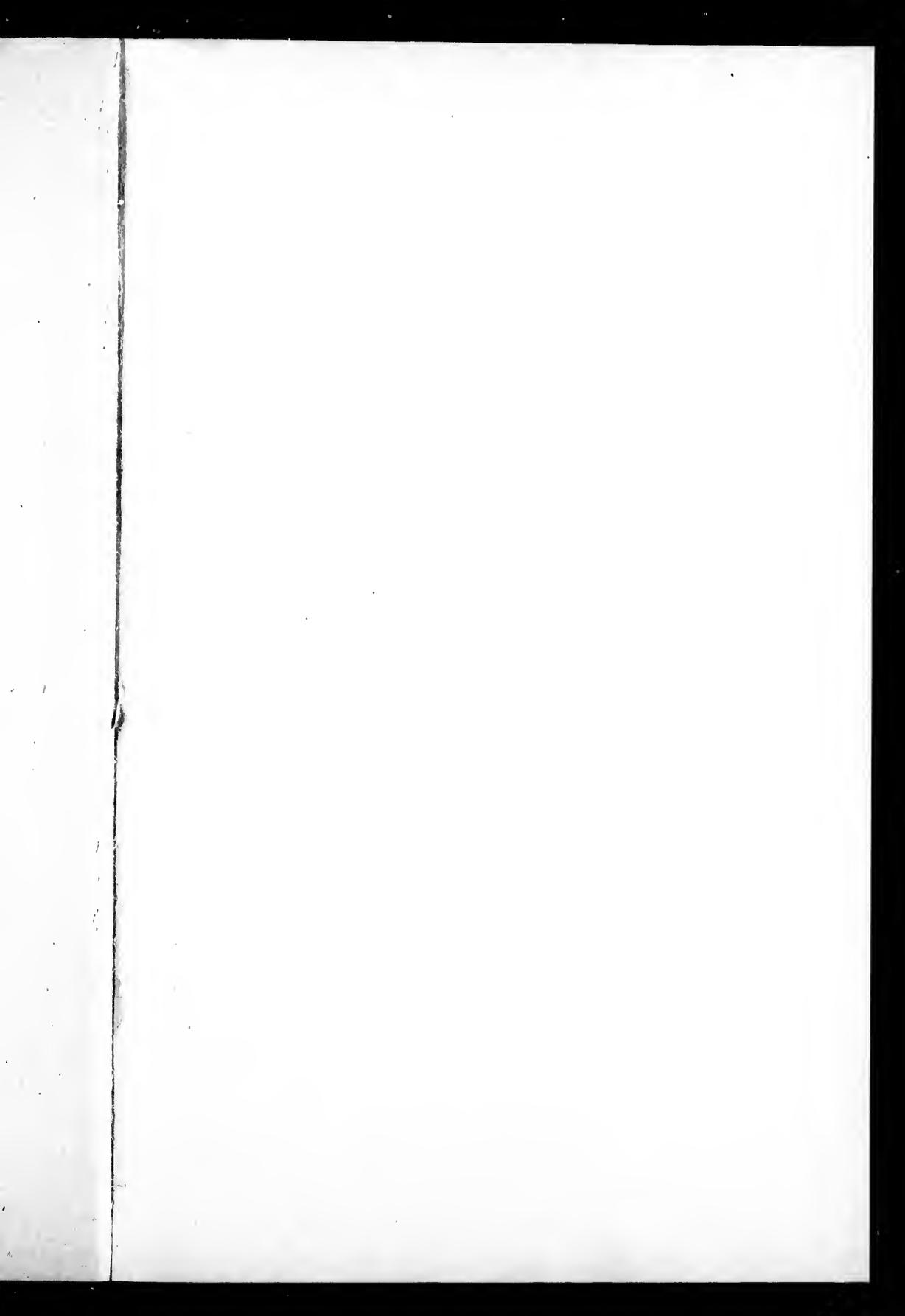
THE SUPPLEMENT

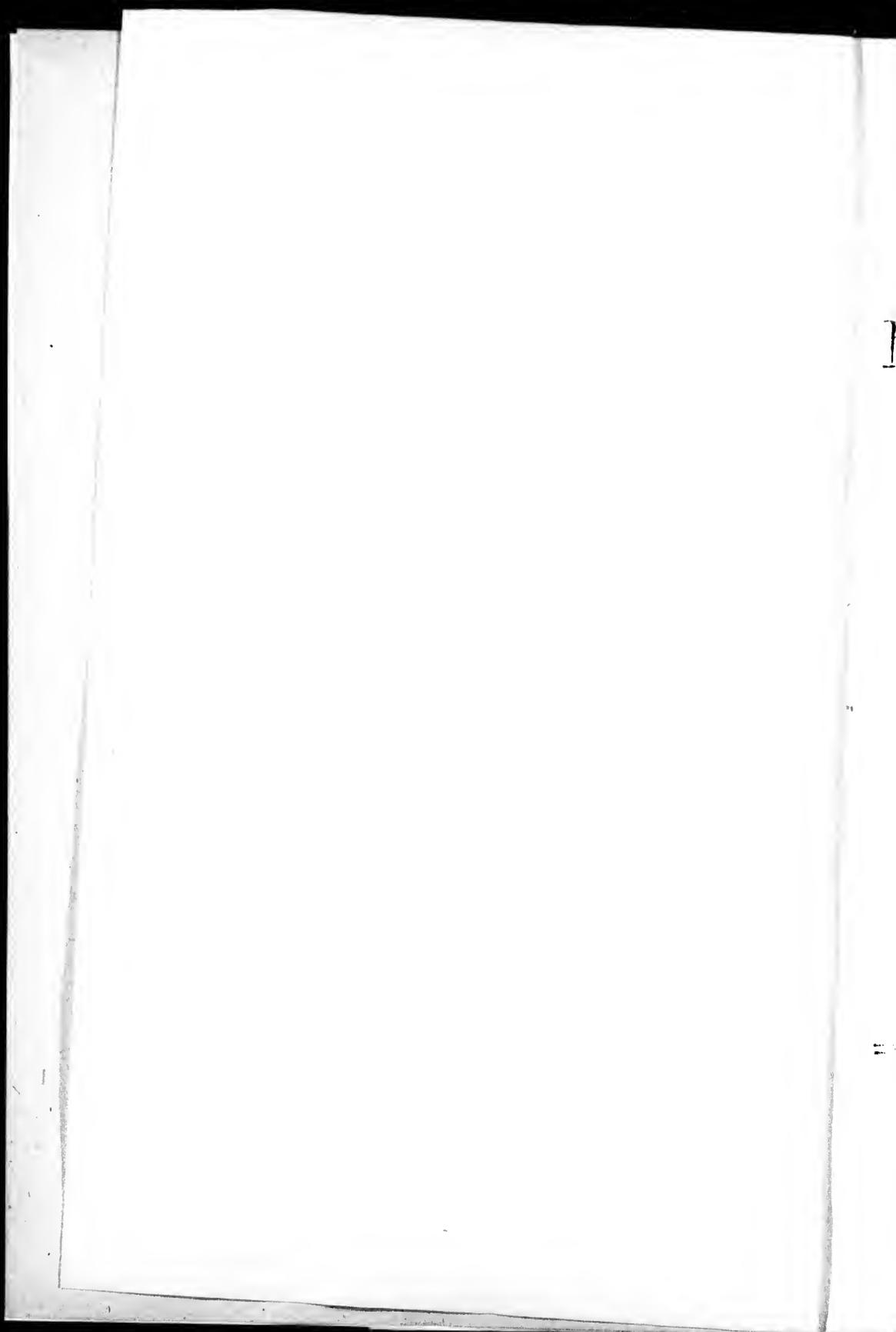
DECLARATION

AND ARCHITECTURE OF

THE TRAVEL







MÉMOIRE SUPPLEMENTAIRE

SUR LA

# RÉCLAMATION

DE

SA GRACE MGR. L'ARCHEVEQUE DE QUÉBEC,

CONTRE LE

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

---

QUEBEC :

DES PRESSES A VAPEUR DE LOVELL ET LAMOUREUX, RUE LA MONTAGNE

1855.

Re

sibil  
tion  
com  
cette  
dans  
" Av  
" je  
" da

passé  
*cham*  
mont  
de ce  
la lan  
ce fa

nère  
après

" de  
" ce  
" ce

repas  
et q  
duis

on m  
lante  
teur,  
poson  
verte  
mani  
ce ca  
refou  
*lumi*  
form  
écha

cend  
s'enf  
d'un  
vait  
leme  
s'éte  
de ra

## MEMOIRE SUPPLEMENTAIRE

SUR LA

Reclamation de Sa Grace Monseigneur l'Archeveque de Quebec,

CONTRE LE

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

On a prétendu expliquer par un fait sans importance, un fait dénué de possibilité, la cause de l'incendie de l'édifice en question. A l'appui de cette prétention on a cité un fait consigné dans l'enquête; fait tellement insignifiant que les commissaires n'ont pas cru devoir lui donner la moindre attention, et que pour cette raison, nous avons passé sous silence. Voici ce fait, tel qu'il se trouve rapporté dans le témoignage de la révérende Sœur *St. Louis* (Appendice, No. 10 page 25). " Avant d'entrer dans la chambre (L), nous dit-elle, au-dessus de celle de l'orateur, je m'aperçus que ma lanterne était ouverte, je la fermai aussitôt avant d'entrer dans la chambre (L)."

Cette chambre était au 4e étage, et avant d'y parvenir, les sœurs avaient dû passer par le 3e étage, avoir visité les chambres de cet étage et entre autres la chambre de l'orateur. Quand la lanterne s'est-elle ouverte? Était-ce avant de monter au 3e étage, ou avant de visiter la chambre de l'orateur, ou après la visite de cette chambre? C'est ce que le témoignage ne dit pas, sans doute parce que la lanterne s'étant ouverte à l'insçu de la Sœur qui la portait, elle n'a pu dire quand ce fait est arrivé.

Les Sœurs, après avoir visité les 4e, 5e et 6e étages jusqu'au grenier, retournèrent sur leurs pas pour se rendre à la communauté. La visite de tout l'édifice, après avoir quitté la chambre de l'orateur, a dû prendre au moins vingt minutes.

" En descendant, continue la Sœur, nous sommes repassées près de la chambre de l'orateur, au 3e étage. Il est tout probable que s'il y avait eu une lueur dans cette chambre, nous l'aurions vue, si les portes de la chambre étaient ouvertes, ce que je ne puis constater."

En examinant le plan de la bâtisse, on voit que les religieuses ont dû en effet repasser, en revenant, par le corridor sur lequel s'ouvrait la chambre de l'orateur, et que la porte de cette chambre se trouvait tout près de l'escalier qui conduisait du 3e étage au 2e étage.

Maintenant examinons la portée du fait rapporté par la Sœur *St. Louis*. Comme on ne sait quand la lanterne s'est ouverte, admettons, pour l'argument, que la lanterne était ouverte avant que les Sœurs soient entrées dans la chambre de l'orateur, ou qu'elle s'est ouverte pendant qu'elles étaient dans cette chambre. Supposons encore qu'une étincelle ou flammèche se soit échappée de la lanterne ouverte, ce qui est peu probable, surtout si la partie ouverte se trouvait placée de manière à recevoir le courant d'air que déplaçaient les Sœurs en marchant, car dans ce cas, la flammèche ou étincelle échappée de la lumière devait nécessairement être refoulée sur les parois de la lanterne. Il faut remarquer que ce qu'on appelle *lumignon*, partie assez considérable de la mèche d'une chandelle qui brûle, ne se forme pas lorsqu'une chandelle est en mouvement. La flammèche ou étincelle échappée de la lanterne a-t-elle monté ou descendu?

Voilà encore une question difficile à résoudre; mais disons qu'elle est descendue. Cette étincelle en descendant a dû tomber, ou sur une matière capable de s'enflammer à un contact aussi léger que celui d'une étincelle ou flammèche sortie d'une lanterne, ou elle est tombée sur une matière à laquelle son contact ne pouvait mettre le feu. Dans le premier cas, l'étincelle en touchant la matière facilement inflammable, par exemple les *ripes*, a dû spontanément y mettre le feu ou s'éteindre de suite; et le feu ainsi communiqué a dû se propager avec d'autant plus de rapidité que la chambre en question contenait une assez grande quantité de *ripes*.

Dans le second cas, si l'étincelle est tombée sur une matière difficilement inflammable, par exemple sur le bois, elle a dû immédiatement s'éteindre, car tout le monde sait qu'une étincelle de cette espèce s'éteint aussitôt qu'elle touche un corps non-inflammable ou qui ne s'enflamme pas facilement. D'ailleurs, il est plus que probable, d'après l'expérience, que les étincelles ou flammèches de cette espèce n'enflamment ni le bois, ni les ripas, ni même la paille, parce que ces substances ne sont pas assez inflammables. Il en pourrait être autrement lorsqu'une étincelle tombe sur du linge sec, parce qu'alors le linge est comme de l'amadou. Si une étincelle s'échappe d'une pipe, le cas est encore différent, parce que cette étincelle n'est autre chose qu'une parcelle plus ou moins considérable de tabac enflammé qui continue à brûler après être descendue suivant les lois de la gravité sur les corps qui sont au-dessous. La parcelle de tabac donnant un aliment au feu qu'elle contient, non seulement le conserve, mais même forme une espèce de foyer, au contact duquel un corps même assez difficilement inflammable, par exemple, la laine, peut prendre feu.

Si donc, pour continuer la supposition, une étincelle échappée de la lanterne a mis le feu dans la chambre de l'orateur, ce feu devait avoir fait quelques progrès, lorsque vingt minutes après, les Sœurs, en s'en retournant, sont passées devant ou près de cet appartement. Si la porte de cette chambre était ouverte, elles ont dû, ou voir la lueur produite par le feu courant dans les ripas, ou sentir l'odeur âcre et particulière de la fumée du bois qui se consume avant de produire de la flamme. Et la Sœur nous dit, ainsi que celles qui l'accompagnaient, qu'elles n'ont ni vu la lueur, ni senti la fumée.

Si la porte de la chambre de l'orateur était fermée lorsque les Sœurs sont repassées devant cette chambre, il est évident que cette même porte a été ouverte après le départ des Sœurs. Car si elle eût été fermée, comment le gardien Rousseau, qui, le premier, a aperçu la lueur du feu, aurait-il pu la voir dans la rue Richelieu, c'est-à-dire dans la rue opposée à la rue St. Olivier, sur laquelle était située la chambre de l'orateur? En regardant le plan, on voit que la chambre de l'orateur était sur la rue St. Olivier; que cette chambre était séparée de la chapelle par un corridor sur lequel s'ouvrait la porte de la chambre de l'orateur, vis-à-vis une porte par laquelle on entrait dans la chapelle, en traversant ce corridor dans sa largeur. C'était la seule partie par laquelle les regards de Rousseau, plongeant à travers la chapelle, pouvaient voir jusque dans la chambre de l'orateur. Voici comment il s'exprime (Témoignage No. 11, page 26): "Vers neuf heures et quart ou neuf heures vingt minutes, en revenant de la rue St. Olivier, après avoir examiné, en passant, la devanture de l'édifice où je n'ai aperçu aucune lumière, et comme j'arrivais au détour pour prendre la rue Richelieu après avoir monté la Côte à Coton, j'ai aperçu une lueur dans un des châssis du nord-est de la chapelle; je n'y ai pas fait d'attention, pensant que c'était de la lumière portée par les Sœurs en faisant leur ronde. J'ai alors avancé jusqu'à la porte de la chapelle et quelques pas au-delà. Là, je me suis retourné pour voir si cette lumière était celle que pouvaient porter les Sœurs. Apercevant une grande lueur par le châssis au nord-est de la porte, je montai sur une pile de bois, et j'aperçus que le feu était dans un gros tas de ripas dans une des chambres qui se trouvait à droite derrière la chapelle et dont les portes étaient ouvertes." (Cette chambre est prouvée par les autres témoins entendus, être celle de l'orateur.) La porte était donc ouverte; alors elle a été ouverte après le départ des Sœurs par quelque personne dans la bâtisse; et cette personne est celle qui a ôté le bois mis sur la planche de la porte d'entrée, rue St. Olivier: cette personne est celle qui une seconde fois a débarré cette porte et l'a laissée entr'ouverte de trois ou quatre pouces, comme le dit Rousseau: cette personne enfin, est celle qui a mis le feu à l'édifice et qui s'est échappée par la porte laissée entr'ouverte. Car à moins d'accepter cette explication, comment se rendre compte de cette fermeture et ouverture si étrange de portes, et à deux reprises différentes, qui ont eu lieu dans la bâtisse pendant la soirée en question. (Voir les témoignages No. 11 et No. 3, page 13.)

